

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 2 mars 2022

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce deuxième jour du mois de mars de l'an deux-mille-vingt-deux, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner, Martine André ainsi que Messieurs les conseillers Gilles Massey et Jacques Ostiguy, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Le conseiller David Yee est absent.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim, sont également présentes. Me Paradis agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 35.

Avant de débiter la séance ordinaire, Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer symboliquement une minute de silence à la mémoire de l'ensemble des victimes de la guerre en Ukraine.

2022-03-032

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 2 mars 2022.

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2022 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

3.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 3.

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2022

6.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février

6.3 Dépôt de la correspondance

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 7.

8. FINANCES

8.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Février 2022

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

10. SERVICES URBAINS

10.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 10.

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11.1 Ordre de changement et autorisation de paiement- Provencher Roy urbanismes inc. – Services professionnels d'accompagnement en urbanisme

11.2 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Autorisation de signature - Demande de subvention – Fonds canadien de revitalisation des communautés

12.2 Ordre de changement et autorisation de paiement – Josée Guillemette – 100e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

13.1 Adoption – Règlement 366-2022 relatif à la régie interne du conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac et du maintien de l'ordre pendant les séances

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 14.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocution du mot du maire :

Nous voilà enfin près du printemps avec les journées qui s'allongent et l'arrivée du temps plus doux. Cela rime également avec l'envoi du compte de taxes pour l'année 2022. Accompagnant votre compte, vous avez sans doute remarqué une facture pour le bac de résidus organiques, qui avait été distribué en 2019. En fait, vous avez été facturé soit pour l'homologation de votre ancien bac, au coût de 10 \$, ou pour un nouveau bac avec l'homologation, au coût de 88 \$.

Nous sommes bien fiers de vous annoncer que nous avons maintenant une nouvelle adjointe administrative bilingue à l'hôtel de ville. Je profite donc de l'occasion pour souhaiter la bienvenue dans notre équipe à Madame Viviane Bilodeau. Ce sera elle qui dorénavant pourra vous accueillir et vous aider, lors de vos appels ou lors de votre prochaine visite à nos bureaux.

En ce qui a trait à nos dossiers de voirie, nous avons trouvé et résolu le problème de la rue des Noyers, qui s'est avéré comme étant une fuite sur notre conduite principale. Nous avons aussi découvert un problème avec une borne-fontaine sur la rue de la Croix. Les pompiers ont été avertis et la réparation sera effectuée après la fonte des neiges. Nous évaluons présentement l'approche que nous allons prendre concernant nos descentes au lac. Nous vous reviendrons très bientôt à ce sujet.

Concernant la coupe des frênes malades, selon notre réglementation, la coupe d'arbres est uniquement permise entre la période du 15 octobre au 15 mars. Si

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

vous avez une situation qui requiert la coupe d'un frêne, assurez-vous de faire la demande du permis requis pendant la période autorisée. J'en profite pour vous assurer qu'une de stratégie de replantation d'arbres sera mise en place incessamment par notre chef de section - travaux publics et urbanisme.

Nous sommes actuellement à finaliser notre programmation pour les loisirs de 2022. Nous avons bon espoir que la vie normale reprendra son cours et nous avons l'intention de vous offrir plusieurs activités familiales fort intéressantes. Le tout vous sera dévoilé sous peu. De plus, les inscriptions pour le camp de jour estival ont débuté le 14 mars. Si vous avez des jeunes (16 ans et plus) qui désirent s'inscrire comme moniteur, sachez qu'ils pourront appliquer via le site de Carrefour Jeunesses-Emploi (CJE) Vaudreuil-Soulanges.

Nous mettons actuellement beaucoup d'effort à scruter les divers programmes de subvention afin d'optimiser nos infrastructures. Il y a beaucoup à faire, néanmoins, je vous confirme que le conseil ainsi que moi-même prendrons le temps nécessaire pour trouver les subventions qui nous supporteront dans nos décisions.

En terminant, un bris d'aqueduc est survenu dans la matinée du 7 mars dernier, sur le territoire de Vaudreuil-Dorion. Comme nous sommes desservis en eau potable par Vaudreuil-Dorion, nous avons été affectés par ce bris qui a nécessité un avis d'ébullition préventif. Dès lors, une alerte a été lancée à la population via nos plateformes de communication et notre système d'alerte Com'Alerte. Si vous ou un voisin n'avez pas reçu l'alerte, sachez qu'il est toujours possible de vous inscrire, et ce, en français ou en anglais. Rapidement, vous serez informés de toute situation d'urgence ou particulière qui surviendrait sur le territoire. Les alertes peuvent être transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et ligne téléphonique fixe. Vous pouvez même y inscrire tous les membres de votre famille. Nous étions fort heureux de constater que le système est bien en place et fonctionnels, comme plusieurs citoyens m'avaient demandé lors de ma campagne électorale.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site Internet, dans l'onglet Sécurité publique et Services d'alertes en cas d'urgence. Le formulaire est disponible en ligne.

Nous vous invitons également à vous inscrire à notre infolettre qui informe les citoyens des nouvelles qui se passent dans notre municipalité! Seulement écrire au communications@vsl.ca et vous serez ajouté à notre liste d'envoi.

Au plaisir de vous voir rencontrer à l'une de nos séances en présentiel ou lors de nos prochaines activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les questions suivantes sont posées par courriel :

- Combien aurait été la hausse du taux taxes municipales en 2022 si le conseil n'avait pas pris 400 000 \$ dans les surplus budgétaires?
- Sur le compte de taxes, au paragraphe description de la taxe, il est fait mention référence règlement 353. Ne s'agit-il pas du règlement 2018?
- Combien de temps le conseil a consacré à trouver un fournisseur pour la patinoire extérieure? Comment se fait-il qu'elle ne soit pas en fonction?
- Relativement au PTI 2022-2023-2024, à la section "financé à même le fonds général", est-ce possible de savoir si le montant de 35 000 \$ prévu pour le compteur d'eau (au coin Rigolets/Saint-Charles) inclus le coût du compteur à remplacer ainsi que les travaux? Peut-on savoir si un contrat a déjà été octroyé à fournisseur?
- Est-ce qu'un montant a été mis au budget 2022 pour l'entretien de la croix de chemin qui est un patrimoine religieux?

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

- Est-ce qu'il y a une coquille au procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2022?

Les questions suivantes sont posées par les personnes présentes à l'assemblée :

- Combien a coûté le bris d'aqueduc sur la rue des Rigolets?
- Est-ce qu'il a été mentionné au Service de sécurité incendie qu'une borne-fontaine sur la rue de la Croix n'était plus en fonction?
- Est-ce que la Municipalité va procéder à l'embauche des moniteurs des camps de jour?
- Est-ce possible de connaître la nature du refoulement d'égout sur la rue des Noyers?
- Est-ce possible de changer la couleur vert pâle sur le site internet de la Municipalité?
- Est-ce que quelque chose a été pensé pour faire des traverses piétonnières sur les rues des Prés et de la Croix?
- Est-ce qu'il y a des avancements pour la demande de l'arrêt sur l'avenue Saint-Charles au coin de la rue des Rigolets?
- Est-ce que c'est bien la somme de 35 000 \$ pour changer le compteur d'eau sur la rue Saint-Charles et la rue des Rigolets?
- Lors de la séance du 2 février 2022, il a été mentionné que les infrastructures sont en piteux états, est-ce que des études ont été faites pour avancer cela?

GREFFE

2022-03-033

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2022

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2022 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-034

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2022

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2022 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
17 février 2022	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Nouveau délai – Concordance Règlement MRC de Vaudreuil-Soulanges	Yannick Gignac, directeur régional
21 janvier 2022	Commission municipale du Québec	Audit de conformité – Transmission du rapport financier	Vicky Lizotte, auditrice

FINANCE

2022-03-035

**APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS
BUDGÉTAIRES – FÉVRIER 2022**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de février 2022 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de février 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 366 131,89 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	337 277,14 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	19 513,16 \$
Salaires nets	9 341,59 \$
TOTAL	366 131,89 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

SERVICES URBAINS

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

2022-03-036

**ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT –
PROVENCHER ROY URBANISMES INC. – SERVICES PROFESSIONNELS
D'ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-004-083 octroyant un mandat à la firme Provencher Roy urbanismes inc.; pour accompagner la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac dans sa concordance au règlement 167-15-1 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la résolution 2022-02-025 adoptant un calendrier de mise en œuvre pour cette concordance;

CONSIDÉRANT QU'après réévaluation du dossier, cette concordance nécessite un ajustement des coûts estimés préalablement;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre de changement 1;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à la firme Provencher Roy urbanismes inc. un montant maximal pour l'ensemble du contrat de 9 772,88 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à la firme Provencher Roy urbanismes inc. un montant maximal de 1000 \$, taxes incluses, pour les afférents (frais de déplacement et les frais d'impression) à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-037

NOMINATION – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU'un poste de membre citoyen est actuellement vacant au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 5 du *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme* le membre doit être nommé par résolution;

CONSIDÉRANT la candidature de Monsieur Sylvain Véronneau;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU;

CONSIDÉRANT le procès-verbal du CCU daté du 9 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE nonobstant l'article 5 du *Règlement 202 constituant un comité consultatif d'urbanisme*, le conseil décide de fixer au 30 septembre 2023 la date de fin du mandat, et ce, afin de préserver une stabilité au sein du CCU;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

DE NOMMER Monsieur Sylvain Véronneau, comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 30 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-03-038

**AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS
CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS**

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière offert actuellement par le Gouvernement du Canada pour la revitalisation des communautés;

CONSIDÉRANT que ce projet de subvention vise à soutenir les municipalités canadiennes afin qu'elles investissent dans des infrastructures qui contribueront à la vitalité des communautés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac souhaite mettre à la disposition de ses citoyens des infrastructures communautaires sécuritaires et accessibles;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite rénover le Pavillon des loisirs;

CONSIDÉRANT l'analyse du bâtiment réalisée l'an dernier par Claude Matte architecte;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme pour la revitalisation des communautés, pour la réfection du Pavillon des loisirs selon l'analyse réalisée par Claude Matte architecte;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-039

**ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – JOSÉE
GUILLEMETTE – 100^E ANNIVERSAIRE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-004-087 pour l'octroi d'un mandat à Madame Josée Guillemette pour le projet du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE des heures supplémentaires sont nécessaires afin de finaliser le projet;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre de changement;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à payer la somme supplémentaire de 1 000 \$, à même le budget d'opérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2022-03-040

ADOPTION – RÈGLEMENT 366-2022 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC ET DU MAINTIEN DE L'ORDRE PENDANT LES SÉANCES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac a adopté le 7 juin 2021 le Règlement 362-2021 relatif à la régie interne du conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac et au maintien de l'ordre durant ses séances;

CONSIDÉRANT QUE les articles 150 et 491 du Code municipal du Québec permettent au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du conseil municipal et le maintien de l'ordre durant les séances;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau conseil municipal désire abroger le règlement 362-2021 pour y apporter des modifications;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Jacques Ostiguy, et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 2 février 2022, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.)

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 366-2022 relatif à la régie interne du conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac et au maintien de l'ordre durant ses séances.

À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Est-ce possible de connaître la date de remise du livre du 100^e anniversaire?
- Est-ce possible d'avoir un suivi relativement au boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac?
- Est-ce possible d'envoyer un message aux citoyens pour demander aux citoyens de jeter les excréments des chiens aux bons endroits?
- Est-ce possible d'avoir des enseignes pour indiquer le nom des conseillers et leur siège?
- Quand prévoyez-vous avoir une liste des gens en défaut de payer leur compte de taxes?
- Est-ce qu'il y a une décision de prise relativement aux caméras vidéo au parc?
- Est-ce que la liste des transferts et déboursés sera remise sur le site internet?
- Est-ce possible de trouver d'autres fournisseurs pour les fuites d'eau?

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Aucune question ou commentaire n'est effectué par les membres du conseil municipal.

2022-03-041

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 41 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 2 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la
signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142(2) du *Code
municipal*